



L'Union locale C.G.T. de l'aire urbaine de Montpellier et le syndicat C.G.T. URBASER condamnent l'agression d'un intérimaire pendant son travail ce lundi 10 juin 2024

Un intérimaire d'Urbaser a été agressé ce lundi 10 juin 2024 à Castries pendant qu'il effectuait son travail.

Il a déplacé une trottinette qui était attachée dans un box et qui le gênait pour pouvoir ramasser les conteneurs poubelles.

Un homme l'a interpellé en lui criant dessus et en le traitant d' « arabe voleur ». Quand l'intérimaire s'est retourné, l'homme l'a frappé en l'insultant et en lui crachant dessus.

Les gendarmes se sont déplacés mais n'ont pas interpellé l'agresseur.

Les pompiers se sont déplacés et ont laissé l'intérimaire à l'arrêt de tram pour qu'il se rende à l'hôpital.

L'intérimaire a été opéré de la main et il a 45 jours d'I.T.T.

L'Union locale C.G.T. de l'aire urbaine de Montpellier et le syndicat C.G.T. URBASER condamnent fermement cette agression.

**Cette agression est symptomatique de ce qui se passe dans le pays
et le gouvernement actuel porte une lourde responsabilité.**

**Nous exigeons que les travailleuses et les travailleurs
puissent travailler dans de bonnes conditions de travail et en toute sécurité.**

**Nous exigeons que toutes les travailleuses et tous les travailleurs
soient respecté-es.**

CONTACT PRESSE

Abdelkader CHERIF : Syndicat CGT URBASER – 06 78 44 96 74

: Secrétaire de l'Union locale CGT de l'aire urbaine de Montpellier – 07 67 94 08 35